

## Compte-rendu conseil municipal 23 mai 2011

Sont présents : Mesdames Cellard, Emorine, Floquet, Morel, Saugeot et Messieurs Berger, Bouchard, Meunier, Pelletier.

Madame Laforêt donne procuration à Monsieur le Maire et Madame Antonoff à Madame Saugeot.

Sont absents Messieurs Loisy, Malot et Tramoy.

Ce conseil municipal ne comporte que deux points à l'ordre du jour :

Autorisation au Maire d'ester en justice contre l'Agglomération De Nevers (ADN) pour demander la suppression de la délibération du 1<sup>er</sup> avril 2011 fixant les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

Comme évoqué lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire et Madame la Maire-Adjointe ont consulté un avocat Dijonnais spécialisé en droit administratif qui affirme que le fait que l'ADN ait défini une zone de perception par commune dans lesquelles les taux d'imposition sont différents alors que le service rendu est identique est absolument illégal. Maître Chaton souhaite que le conseil municipal de Challuy prenne une délibération autorisant Monsieur le Maire à ester en justice pour défendre les intérêts des Challusiens : 11 voix pour.

Approbation du Programme Local de l'Habitat :

Ce document rédigé par la commission « urbanisme » de l'ADN définit les règles d'urbanisation des 11 communes. Il a pour objectif de répondre aux besoins en logements, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Notre Plan Local d'Urbanisme est conforme : 11 voix pour.

### Informations d'ordre général :

L'une de nos agents de cantine et d'accueil de loisirs sera absente dès la rentrée de septembre jusqu'à la fin du mois de novembre, soit trois mois. Nous recherchons donc un/une remplaçante. Son emploi du temps est le suivant :

7h45-8h35 : accueil de loisirs

10h00-14h30 : restaurant scolaire (préparation des repas et service)

16h30-19h00 : accueil de loisirs (18h30 les lundi et vendredi)

Si vous êtes disponible à cette période et dans ces créneaux horaires et que le contact avec les enfants vous intéresse, vous pouvez envoyer votre candidature à la Mairie jusqu'au vendredi 10 juin 2011. Par souci de transparence, nous recevrons tous les candidats et expliquerons les critères de sélection.

La commune organise comme chaque année un concours de fleurissement. Le jury sera toujours composé de membres des associations Challusiennes. Les inscriptions se font au secrétariat de la Mairie (03.86.37.59.88.) jusqu'au vendredi 10 juin 2011. Nous préciserons ultérieurement les dates de passage du jury.

La commission « fêtes et cérémonies » recherche des Challusiens adultes et enfants qui souhaiteraient jouer une pièce de théâtre ou un sketch dans le cadre de la fête du Sabot les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011. Faites vous connaître en Mairie au 03.86.37.59.88.

Nos concitoyens avaient souligné un manque de pression d'eau aux Brouères : après intervention des services de l'ADN, la pression d'eau est revenue normale à 2 bars.

L'étude d'assainissement collectif du hameau des Brouères s'oriente vers le reliement au réseau existant. Les travaux sont programmés en 2012.

Le bureau d'études sur le mode de gestion de l'eau dans l'ADN rendra une synthèse du fonctionnement de l'existant le 8 juin. Mi août, il exposera différents scénarii envisageables.

L'ADN attend l'accord du dernier propriétaire de terrain agricole avant de pouvoir réaliser les travaux d'assainissement collectif de la route de Bourges (après le pont de biais).

Monsieur le Maire rappelle les caractéristiques du plan de lutte contre la sécheresse : notre commune est classée en « niveau 1 vigilance » pour l'utilisation de l'eau des nappes phréatiques : il est interdit de laver les voitures, les allées, terrasses et façades les mercredi, samedi et dimanche. Il est interdit de remplir les piscines. L'arrosage automatique des potagers, pelouses et espaces verts est interdit (l'arrosage des potagers est accepté s'il n'est pas automatique). L'arrosage des espaces sportifs est interdit de 10 h à 18 heures. En ce qui concerne l'eau du robinet, nous sommes classés aussi en « niveau 1 vigilance » : il n'y a pas de restriction particulière mais il est conseillé de faire attention cependant.

La 5<sup>ème</sup> rencontre internationale de jeunes pour une culture de la paix, sous l'égide du Programme Européen Jeunesse en Action et de l'Organisation des Nations Unies, se déroulera dans les villes de Garchizy, Varennes-Vauzelles et Nevers du 08 au 16 juillet 2011. Des jeunes de toute l'Europe viendront réfléchir à d'autres modes de vie et de relations à imaginer, sans recours à la guerre ou à la violence d'aucune sorte, avec des élus locaux, des acteurs politiques et des personnalités comme Federico Mayor, ancien directeur général de l'UNESCO ou Jean-Pierre Bugada, représentant de l'ONU en France notamment.

Les jeunes Challusiens sont invités à participer à ces journées pour lesquelles un campement de la paix sera organisé sur le terrain du CMCAS de Garchizy. Téléphonnez en Mairie au 03.86.37.59.88. pour vous inscrire auprès de Monsieur le Maire.